

Règlement Concours photos du 28 mai 2022

Le marché des p'tits producteurs d'Anor organise le 28 mai 2022 un concours de photographies gratuit.

Article 1 - Ce concours fera l'objet d'une exposition au cours du marché des p'tits producteurs du 28 mai. Le thème retenu est « Anor : sa nature, sa campagne, son patrimoine, sa vie associative et ses manifestations culturelles. »

Article 2 - Ce concours s'adresse d'une part aux particuliers, d'autre part aux écoles.

Article 3 - Chaque participant envoie au maximum 2 photos sous forme de fichier (jpeg ou png) à l'adresse suivante : david.houdelet@ville-anor.fr en mentionnant ses coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) avant le 15 mai 2022.

Pour les écoles participantes : 2 photos par classe avant le 15 mai 2022.

Article 4 - Le jury fera une pré-sélection des différents clichés. Les photos sélectionnées seront imprimées et exposées au marché des p'tits producteurs du 28 mai.

Article 5 - Plusieurs prix seront décernés : le prix du jury et le prix du public au sein du marché uniquement. Les lauréats seront récompensés à l'issue du marché à 12h00.

Article 6 - En acceptant votre participation au concours, vos photos sont susceptibles d'être utilisées pour le concours, sans contreparties.

Article 7 - En participant à ce concours, le photographe déclare être l'auteur de la photographie présentée et prise sur le territoire d'Anor ; à accepter et respecter sans réserve le présent règlement.